

Certificat médical de – de 6 mois ou de - d'1 an ou questionnaire relatif à l'état de santé ?

	Au jour de la demande de licence	
	Mineurs (moins de 18 ans)	Majeurs (plus de 18 ans)
1ère licence	<p>Questionnaire relatif à l'état de santé</p> <p>Et en fonction des réponses : nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois</p>	<p>Production d'un certificat médical de moins d'1 an de non contre-indication</p>
Renouvellement de licence	<p>Questionnaire relatif à l'état de santé</p> <p>Et en fonction des réponses : nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois</p>	<p>Questionnaire de santé (pendant une période de 3 saisons sportives consécutives) puis à l'issue des 3 saisons sportives certificat médical de moins d'1 an de contre-indication ou en fonction des réponses au questionnaire de santé : production d'un certificat médical de moins de 6 mois ou Le mineur qui a présenté un certificat médical en saison N et qui sollicite une licence en tant que majeur en saison N+1 devra répondre au questionnaire de santé et en fonction des réponses au questionnaire : production d'un certificat médical de moins de 6 mois</p>
Reprise de licence après un arrêt	<p>Questionnaire relatif à l'état de santé</p> <p>Et en fonction des réponses : nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois</p>	<p>Production d'un certificat médical de moins d'1 an de non contre-indication</p>
Inscription à une compétition organisée par la fédération (ex. : Open 3x3)	<p>Questionnaire relatif à l'état de santé</p> <p>Et en fonction des réponses : nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois</p>	<p>Production d'un certificat médical de moins d'1 an de non contre-indication</p>